

Certificat Complémentaire

associé au BPJEPS

Direction d'un Accueil

Collectif de Mineurs

RS5737

Bon de commande :

23Q04510029_7

Niveau 4
(BAC)

Crédit photo ARDAM

Mai avril 2026



L'ARDAM propose de

- Former des directeur.ices conscients et responsables de leurs actes et de leur rôle au sein des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Réfléchir sur le rôle éducatif des ACM et clarifier ses objectifs au sein d'un projet pédagogique personnel, cohérent.
- Sensibiliser particulièrement ces directeur.ices à la place de l'environnement dans le rôle éducatif.

-> Formation proposée en partenariat avec l'association Le Merlet (30)

● LE MÉTIER / LES DÉBOUCHÉS : Directeur.ice d'accueil Collectif de Mineurs et de centres de vacances

PUBLICS

Demands d'emploi : candidature spontanée ou orientés par les prescripteurs habilités

Salarié.e.s : projet de Transition Professionnelle, contrat en alternance

Possibilité de VAE : pour l'obtention partielle ou totale du titre

PRÉREQUIS

- Etre en formation ou titulaire d'un BPJEPS
- avoir 28 jours d'expérience en animation dont une en ACM dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation
- posséder un PSC1 ou autres diplômes de premiers secours

DATE DE FORMATION

84 heures en centre (12 jours)

Du 10 avril 2027 au 31 Janvier 2028 (en plusieurs parties)

FORMAT DE LA FORMATION : 100% présentiel

LIEU DE FORMATION ET ACCESSIBILITÉ

- **Partie 1** - en pension complète (lieu à confirmer dans le Gard)
- **Partie 2** - Sur structure d'alternance
- **Partie 3** - à l'ARDAM à Mèze (34)

Accessible aux personnes en situation de handicap

Présence de deux référentes handicap à l'ARDAM

● COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

- Organiser et évaluer les activités d'un accueil collectif de mineurs
 - Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
 - Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
- Contenu de la formation

● DÉROULEMENT

1ère partie - 9 jours (63h) - du 10 au 18 avril 2027 - hébergement/pension complète

Construction du projet pédagogique : gestion des ressources humaines, administration, sécurité, législation, gestion de l'accueil des enfants et parents, communication, économe, comptabilité, préparation du séjour, rôle de formateur du directeur.ice.

Réfléchir sur des thèmes tels que l'autorité, la mixité, conduites addictives, les conflits....

Stage pratique de direction - été 2027

Mise en œuvre du projet pédagogique, gestion des aspects administratifs et organisationnels, gestion de l'équipe pédagogique et technique, mise en place des outils d'évaluation.

Charge au.à la candidat.e de rechercher son application pratique en entreprise de 18 jours en tant que directeur.ice d'ACM

2ème partie - 3 jours (21h) - 15 et 16 septembre - 14 octobre 2027

Analyse de pratiques

Approfondir des notions au regard des besoins des stagiaires

Préparation à l'oral

COÛT DE LA FORMATION : 1311.80 €

- Cout pédagogique : 982.80€
- Hébergement / restauration : 320 €
- Inscription au diplôme : 9€

Dans le cadre du BPJEPS ASEC :

- Coût pédagogique et hébergement pris en charge par la Région Occitanie et le Fond Social Européen pour candidat.e retenu.e en parcours Région
- Cout pédagogique pris en charge par le contrat d'apprentissage pour les candidat.es en apprentissage

Salarié.es : Devis sur demande pour une prise en charge employeur

Autre :

- Utilisation du compte CPF possible
- Financement personnel

RÉMUNÉRATION - selon statut -

Dans le cadre du Pacte Vert, les demandeurs d'emploi inscrits en Occitanie de 18-29 ans pourront percevoir le REJ (**Revenu Ecologique Jeune**) en complément de leur rémunération Région ou Pôle emploi dans le cadre du BPJEPS ASEC



POURSUITES D'ETUDES

● MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Interventions en regroupement avec apports de connaissances, alternance théorie pratique, de travaux de groupe et individuels, apprentissage par l'action et les mises en situation
- Temps d'auto formation et de présentiel individualisé
- Témoignages de professionnels (réseau GRAINE Occitanie)
- Recherches actives d'informations notamment sur tous les aspects réglementaires
- Régulations collectives et individuelles

● EQUIPE PÉDAGOGIQUE

composée de formateurs ices de l'ARDAM et du Merlet (30)

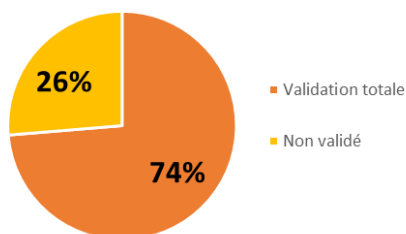
● MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

Oral soutenant un dossier de direction rendu au préalable.

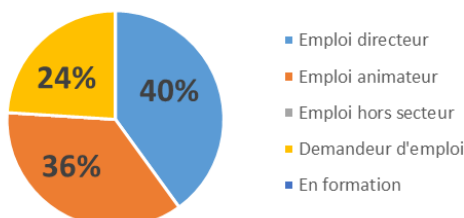
-> **Prérogatives :** atteste des compétences à assurer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs conformément aux dispositions définies dans l'article 1^{er} de l'arrêté du 21 mars 2003

● TAUX DE RÉUSSITE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET SATISFACTION

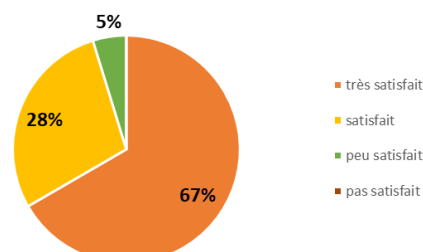
RESULTAT DEPUIS 2019 (19 candidat.es)



INSERTION PROFESSIONNELLE depuis 2019



SATISFACTION APPRENANT.ES



L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION

- Partie 1 : hébergement en pension complète dans un centre de vacances du Gard (voir encart cout de la formation)
- Partie 3 : en externat 34140 Mèze. Les stagiaires de la formation peuvent se loger et se restaurer au centre d'accueil municipal Le TAURUS à moins d'un kilomètre du centre de formation. Plus d'informations sur le site : www.le-taurus.fr
- Les personnes constituant un dossier Région peuvent avoir accès à un logement gratuit à l'Afpa sur la commune de Saint-Jean-de-Védas. Plus d'informations : nous contacter.

MODALITES D'ADMISSION

Pour candidater, un dossier* est à renseigner et déposer à l'ARDAM avant le 01 mars 2027 (sauf dans le cadre de la formation BPJEPS EEDD, inscription avant le 16 novembre 2026)
*à demander par mail à angie.guiraud@ardam.fr

CONTACT

Angie GUIRAUD
Coordnatrice de la formation
Mail : angie.guiraud@ardam.fr
Téléphone : 06.62.23.33.18